



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affectation en 2^{nde} / Lycées/ Affelnet / Education

Plus de mille élèves parisiens à la porte des lycées publics

Le Rectorat affiche triomphalement que 98% d'élèves - en provenance de collèges publics - ont été affectés dans un des lycées de leur choix. Nous contestons cette présentation.

En effet, plus d'un millier d'élèves ne sont pas affectés dans les lycées publics parisiens par manque de moyens, dont 800 élèves en provenance du privé.

Si quantitativement les résultats de l'affectation des élèves des collèges publics apparaissent satisfaisants, des problèmes qualitatifs majeurs viennent assombrir le bilan de la 2^{nde} année d'affectation par voie informatisée.

Il n'est pas admissible, par exemple, que des élèves ne puissent pas poursuivre l'enseignement d'une langue vivante ou un parcours artistique en horaires aménagés par manque de places. Pas acceptable non plus, que des jeunes n'aient pas obtenu l'affectation souhaitée dans la voie professionnelle pour laquelle ils sont motivés par suite d'un mauvais paramétrage du logiciel.

Malgré nos appels, l'académie ne s'est pas dotée des moyens d'anticiper et a manqué de rigueur et de professionnalisme dans la préparation et l'organisation de cette 2^{nde} vague d'affectation par Affelnet à Paris générant incompréhension et mécontentement, colère même.

Si chacun s'accorde à souligner les progrès en termes d'équité que l'affectation informatique apporte par rapport au système manuel précédent, très opaque et très inégalitaire, nous ne pouvons accepter cette insuffisance de transparence, de lisibilité, de pertinence parfois générant l'incompréhension des parents et des jeunes.

L'académie est responsable de l'affectation des élèves. Nous attendons d'elle qu'elle s'y attèle sans chercher à minimiser les difficultés, en utilisant des méthodes mises au point avec l'ensemble des acteurs bien en amont des échéances de fin d'année.

Dans un contexte de lycées parisiens hiérarchisés, les demandes des familles sont supérieures en nombre aux places disponibles dans les lycées ayant une bonne réputation. Pour tendre vers les objectifs de réussite pour tous, impliquant la rupture avec la hiérarchie des lycées parisiens, l'académie doit construire, mettre en place et accompagner une politique ambitieuse de mixité scolaire sur l'ensemble des établissements, ce qui ne se réduit ni à un programme informatique ni à un pourcentage global d'affectation des élèves.

Dans l'immédiat, la Fcpe-Paris sera très vigilante au respect de l'engagement pris par l'académie d'accueillir dans de bonnes conditions les parents mécontents et d'apporter à chacun une réponse satisfaisante.

Dès la rentrée la préparation de la prochaine affectation doit commencer avec la participation effective de tous les partenaires. Nous ferons des propositions.

Paris, le 10 juillet 2009

RELATIONS PRESSE : Bernard Dubois - 06 63 36 38 47 bernard.dubois@fcpe75.org

Communiqués en ligne sur : http://www.fcpe75.org/n_rpresse.htm